

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 8 février à 18h15

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école – Présidente. Les enseignants de l'école Détraves, trois enseignantes excusées Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale)	<u>D.D.E.N</u> Mme Frin	<u>Représentants des parents d'élèves</u> : Présents : FCPE/PEEP : M. Guerin Ilunga – F. Bresson – H. Taphanel – R. Maret – S. Legras APEIH : A. Boucher - F. Boursier - A. Deblonde - R. Belhaj - N. Oultaf – M. Martinez	<u>Conseiller municipal</u> : M. Rousset
---	----------------------------	--	---

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Désignation du secrétaire de séance : Mme Boursier, APEIH
- Adoption à l'unanimité du 1^{er} procès-verbal de l'année scolaire 2023-2024

2- Fonctionnement de l'école

- Le livret scolaire unique

Les livrets scolaires ont été rendus visibles sur la plateforme « educonnect » à compter du 29 janvier. La directrice relit tous les livrets afin d'avoir une meilleure connaissance des élèves et des niveaux de chacun. Un mot a été diffusé aux familles. Les identifiants et mots de passe des comptes inactivés ont été communiqués aux familles. Il se peut que l'accès à la plateforme ait été indisponible suite au trop grand nombre de connexion en même temps. Ne pas hésiter à se reconnecter plus tard et à utiliser un autre navigateur. Pour les familles, n'ayant pas accès à internet, il a été proposé de leur imprimer le livret (5 familles concernées) ainsi que pour les élèves en UPE2A. Depuis juin dernier, les enseignants et la directrice peuvent savoir qui consulte ou signe le livret. La directrice note que de nombreuses familles ne font pas la démarche de consulter le livret de leur enfant ou de le signer.

Les familles doivent archiver les livrets de leurs enfants ; ils ont également la possibilité d'accéder au livret des cycles précédents en cliquant en bas de la page.

- Le remplacement des enseignants

Comme indiqué dans le courrier de Mme l'Inspectrice qui a été envoyé aux associations de parents, l'organisation des remplacements est gérée par la circonscription et non par la directrice de l'école. L'école est donc dépendante de la disponibilité ou non d'un enseignant-remplaçant. La directrice informe la circonscription dès qu'une absence lui ait signalée.

La circonscription est informée du départ en congé de maternité de l'enseignante de CE1pb.

- La sortie des classes

Tout d'abord, l'équipe apprécie la présence de la police municipale devant l'école. Cela permet de fluidifier le trafic et de limiter les stationnements sur les trottoirs.

Comme indiqué dans le règlement intérieur, « Les parents sont tenus d'envoyer leurs enfants à l'heure et de les reprendre en charge aux heures précises de fin de cours. La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance des enseignants dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant. ». L'école a bien conscience du problème que cela peut causer aux familles ayant des enfants à la fois à la maternelle et à l'élémentaire et devant être à 16h30 aux deux endroits. C'est pourquoi la directrice avait alerté, l'année passée, la mairie pour proposer la gratuité de 10 minutes de garderie. Mais cela est une nouvelle fois refusé par la ville. Les enseignants et la ville invitent une nouvelle fois les familles à s'organiser entre elles pour la récupération des enfants. Il serait intéressant de savoir le nombre de familles que cela concerne sur le groupe scolaire. Il est à noter la position de la ville : il faut développer "l'autonomie sociale". Les Associations de Parents vont lancer un sondage auprès des familles pour une meilleure visibilité des besoins. Par ailleurs, les Associations de Parents ont suggéré de pouvoir faire passer les enfants via la petite grille de la cour entre les deux écoles. L'école n'a pas les responsabilités de le faire et selon la ville, il devrait y avoir un personnel supplémentaire pour accueillir ces enfants ce qui n'est pas possible actuellement.

3- Vie de l'école

- Sorties, projets

- L'ensemble des classes a participé à l'embellissement du préau pour les fêtes de fin d'année. Chorale de l'école pour les fêtes de fin d'année, code vestimentaire pour les élèves et le personnel enseignant, comme chaque année. Les élèves se sont bien emparés de cette action du code vestimentaire et bien évidemment, les élèves qui ne l'avaient pas n'ont pas été sanctionnés. Les enseignants ont toujours été attentifs à leurs élèves et sont bienveillants. De plus, il faut savoir que l'école Détraves accueille des élèves d'UPE2A et que ces élèves apprécient particulièrement cette période de l'année qui est festive et qui leur permet de penser à autre chose que ce qu'ils peuvent avoir vécu dans leur pays d'origine.
- Un journal va paraître au retour des vacances d'hiver.

- Comme chaque année depuis 4 ans, les classes de CM2 passent le Permis internet en présence de la police nationale. Des articles ont été publiés sur le site de l'école avec les ressources de la police nationale pour accompagner les familles. <https://guillaumeetjeandetraveshouilles.toutemonecole.fr/>
 - La semaine d'utilisation raisonnée des écrans aura lieu du 25 mars au 29 mars inclus. Est-ce que le livret sera réalisé par les associations de parents cette année ? Les Associations de Parents feront au mieux pour le réaliser avec l'aide de la directrice.
 - Travail autour de la laïcité : illustration de chaque article de la Charte de la Laïcité par un dessin de classe. Cette Charte de Détraves a été exposée lors de la journée de la laïcité le 9 décembre dans le préau et ce pendant plusieurs semaines.
 - Un conseil de délégués a pu avoir lieu début décembre. Les délégués ont envoyé une lettre de remerciements à M. le Maire suite aux toilettes mixtes créées au 2^e étage.
 - Plusieurs classes se sont rendues au musée promenade de Marly le Roi.
 - Des conférences interactives à l'école ont eu lieu pour des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.
 - Graineterie : exposition pour quelques classes / salle Cassin : spectacle pour quelques classes. Il est important de faire vivre les lieux de culture de proximité.
 - Projet musique avec la police nationale : La représentation se tiendra au gymnase Guimier. Le théâtre de Bezons ayant refusé. La représentation devrait avoir lieu le vendredi 31 mai à destination des parents d'élèves des quatre classes engagées dans ce projet depuis septembre 2022. Organisation de cet événement avec les différents services de la Mairie. Nous les remercions vivement. Le chef des musiciens de la Police nationale est d'une grande aide également. Venue le 7 mars de Julien Joubert l'auteur de l'opéra pour enfants que les classes vont chanter. Le coût de son intervention auprès des classes sur une journée est de 848 euros. L'intégralité sera prise en charge par la coopérative.
 - Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe pour la classe de CPIg, CE1c, CE2dvv et CM2g.
 - Piscine : les séances continuent actuellement avec les classes de CE2.
 - Projet Moby : Ateliers de sensibilisation dans les classes participantes courant mars. Merci aux groupes de travail (création d'un trajet piéton de la main de fer à l'école, réflexion sur la création d'une rue scolaire, sécurisation des trottoirs) pour le travail fourni et leur investissement. Merci aux participants des différents comités pour leur présence. Un comité doit avoir lieu le jeudi 7 mars de 18h à 19h pour exposer les réflexions des différents groupes au reste du comité. Le dernier comité aura lieu le lundi 17 juin à 18h.
- L'école est de nouveau inscrite au Défi moov'. Principe de ce défi, utiliser au maximum les mobilités douces : venir à pied, en vélo, en patinette. Nous espérons faire mieux que la première fois.
- Attestation Première Education à la Route (APER) : Travail principalement réalisé lors des déplacements des classes pour rendre plus concret cet enseignement. Attention : L'attestation « APER » est délivrée aux élèves de cycle 3. Pour rappel le cycle 3 comprend le CM1, le CM2 et la 6^e. Il est donc logique que l'attestation soit délivrée par les collèges. Nous ne pouvons qu'inviter les familles à travailler ce point avec leurs enfants.
 - Apprendre à Porter Secours (APS) : Travail réalisé dans les classes (prévenir, protéger, alerter, intervenir). Possibilité d'intervention de l'infirmière dans les classes de CM2 pour les gestes plus complexes (Position latérale de sécurité, plaie simple, saignement de nez, brûlure...). Pas d'attestation délivrée. Importance que les élèves connaissent leur adresse et un numéro de portable d'un de leur parent.
 - Fête de fin d'année, vendredi 14 juin : les associations de parents souhaitent créer un comité des fêtes pour organiser la fête de l'école. Une rencontre se tiendra entre les associations de parents et la directrice pour définir ce comité.
 - Journée déguisée avec la maternelle, le vendredi 5 avril.
 - Sortie à la ferme pour des classes de CP
 - Visite de l'opéra Garnier pour les classes de CPIg et CE1c

● La coopérative

A ce jour le solde de la coopérative est de 10 728 euros. La somme encaissée suite à l'appel aux dons est de 7 633 euros. Nous remercions les familles pour leur participation. La vente de photo a rapporté la somme de 2 737,33 euros. L'argent de la coopérative sert principalement aux ateliers, conférences et sorties. Elle est également utilisée dans le cadre de financement de projet pour les classes ou l'école. Un 2^e appel aux dons sera réalisé pour terminer l'année scolaire.

● Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESh)

Lors du 1^{er} conseil d'école, il avait été indiqué qu'il manquait 10 h d'accompagnement pour nos élèves en situation de handicap. Or, à ce jour, il manque 48h d'accompagnement, ce qui représente 2 AESh à temps plein. Cette augmentation d'heures d'accompagnement non pourvu est due à l'arrivée de notification lors des derniers mois. Nous avons actuellement 12 élèves en situation de handicap dans l'établissement. L'enseignante référente est informée de la situation, elle fait tout son possible pour aider au recrutement d'AESH.

De plus, une des quatre AESh est en arrêt et non remplacée depuis mi-septembre. Il n'existe pas de remplaçant pour les AESh absents.

● Liaison école/collège :

Mme Ferreira, professeur de portugais au collège Maupassant, est intervenue dans les classes de CM2 lors de deux séances afin de réaliser une sensibilisation au portugais.

La visite du collège Maupassant a eu lieu le lundi 5 février. La date de visite du collège Lamartine n'est pas encore connue.

Projet sur le thème « Non au harcèlement » avec le collège Lamartine pour les CM2 se poursuit cette année. Une vidéo serait créée par les élèves de Lamartine. Une présentation aurait lieu par les ambassadeurs, de niveau différent, de Lamartine. Des affiches seraient réalisées par les élèves de CM2. Ces affiches seraient ensuite exposées. Réfléchir à une valorisation auprès de lieu plus public comme la médiathèque ou sur des visuels de la ville de Houilles.

En mai aura lieu la course contre la faim avec les collèges Lamartine et Maupassant et les CM2 des écoles élémentaires de Houilles. Les trois classes de CM2 de l'école se sont inscrites. Nous attendons le retour de l'enseignant coordonnateur pour savoir si la participation des trois classes est possible. Cela ne pourrait être qu'une seule classe compte tenu du trop grand nombre de classe participante.

La procédure Affelnet, qui est l'affectation administrative des élèves de CM2 dans leur collège de secteur, va avoir lieu au retour des vacances d'hiver. Des informations explicatives, comme à l'accoutumée, seront communiquées via le cahier de liaison des élèves.

4- Sécurité et équipement

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercice incendie

- Un exercice de PPMS attentat-intrusion a eu lieu le 4 décembre au matin. Tout s'est bien passé. Les classes devaient se cacher. L'exercice a été déclenché par la directrice à l'aide de la sonnerie dédiée. L'exercice a été réalisé sur l'ensemble de l'école. Les élèves commencent à maîtriser les bons réflexes. Les élèves ont bien respecté le silence pendant 15 minutes.
- Exercice incendie le mardi 6 février, tout s'est bien déroulé.

Travaux

- Ascenseur : les travaux ont débuté une semaine avant les vacances de fin d'année. Lors de la réunion de travaux qui s'est tenue avec la directrice, il avait été indiqué que l'empiètement sur la cour devait être faible et devait durer moins longtemps. Ce qui n'a pas été le cas. Néanmoins, l'équipe enseignante et la directrice ont apprécié que les travaux n'aient eu lieu que hors temps scolaire ce qui a évité d'avoir du bruit pour travailler.

Compte tenu des travaux, l'école est sale car beaucoup de poussière. Il a été demandé qu'une entreprise de nettoyage intervienne car cela ne peut relever que des seuls agents de nettoyage de la ville. L'ascenseur n'était pas opérationnel en date du conseil d'école, il devrait l'être au retour des vacances d'hiver. Le revêtement de ce qui est apparent depuis la cour devrait changer.

Ménage

Pendant plusieurs semaines, le nettoyage de l'école a été sommaire par manque de personnel (2 ou 3 personnes contre 5 personnes). La priorité étant donnée aux toilettes et au balayage. Les tables n'étaient donc pas lavées.

Candélabre à la sortie de l'école

Les techniciens ont réalisé que s'appuyer sur l'existant n'est pas une bonne solution pour une installation/réparation. Un nouveau candélabre est prévu à la sortie de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30. Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 18 juin à 18h15.

A Houilles, le 8 février 2024

La secrétaire,
Mme Boursier, APEIH

La présidente
La directrice de l'école